



SALAIRES, FORMATION & SANTÉ, LA CFDT À VOS CÔTÉS !

13 octobre 2022

VOS REPRÉSENTANTS

ÉLUS

David ADJEDI
Pascal AUBERT
Ludovic AUTAA
Anne-Marie BARLET
Nicole BEAUCLAIR
Anthony CHABIRON
Jean-Eddie COTAYA
Nathalie COUVREUR
Clément FLEURY
Maya FRANCHEO
Jean-Louis GARLATTI
Gilles GAUTHIER
Marie-Christine GERFAUD
Alain LEGOEUIL
Sandrine LOPEZ
Samira MOANDA
Céline SANCHEZ
Silvio SEGHINI
Isabelle VOLMERINGER

RS

Pierre RIVIÈRE - 06 65 64 56 98
Élodie ROBERT - 06 68 24 15 49

DS

Pascal AUBERT - 06 80 48 20 89
Anthony CHABIRON
M-C GERFAUD - 06 68 18 25 04
Alain LEGOEUIL - 06 68 18 27 21
Céline SANCHEZ - 06 68 24 19 06
Silvio SEGHINI - 06 68 24 12 13

CONTACTEZ VOS ÉLUS SUR



LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE NOTRE ENTREPRISE EST-ELLE EN PANNE ?

En juin dernier, les élus CFDT ont alerté le directeur des engagements de l'entreprise sur les risques que fait peser la politique de **réduction continue des coûts sur les salariés**.

NOS PRÉCONISATIONS

- ⇒ L'entreprise doit mettre en place un **plan d'embauche** pour combler les **postes vacants** et retenir les salariés. En effet, ce n'est pas aux salariés restants de compenser pour combler les manquements de l'entreprise. La **charge de travail** est un réel problème dans notre entreprise.
- ⇒ L'entreprise doit donner une visibilité accrue sur les carrières afin que les salariés puissent **se projeter dans l'avenir** malgré un marché du travail en perpétuelle **évolution**. Pour autant, la mobilité des salariés ne doit pas être contrainte mais sur la base du volontariat.
- ⇒ L'entreprise doit revoir sa **politique salariale**, surtout en période d'**inflation**. Pour rappel, le taux d'inflation a atteint **6,5%** en **août 2022** et il était de **1,6%** en **2021** (chiffres INSEE). **Nos augmentations pérennes sont bien loin de ces chiffres**. Quant aux **promotions**, il faut attendre environ **10 ans** pour en bénéficier selon le bilan social 2021.
Les primes c'est bien mais augmenter les rémunération fixes c'est mieux !
- ⇒ Nous attendons plus d'**agilité** dans la mise en œuvre du **télétravail** afin de permettre plus de souplesse dans les organisations.

POURQUOI L'ENTREPRISE PEUT MIEUX FAIRE ?

Rappelons quelques chiffres :

- ⇒ Le **2^{ème} trimestre 2022** est une nouvelle fois **historique**, le plus beau 2^{ème} trimestre de ces 10 dernières années, avec un résultat net part du Groupe de **3,2 Mds€** soit **+9,1%** par rapport au T2 de 2021.
- ⇒ Au **1^{er} semestre 2022**, BNPP a fait **+13%** par rapport au 1^{er} semestre 2021.
- ⇒ A ce rythme, BNPP devrait dépasser la barre symbolique des **10 milliards d'euros** de résultat net part du Groupe en 2022.

CE QUE NOUS AVONS OBTENU LORS DES NAO :

AUGMENTATION À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

Pour les salaires bruts jusqu'à 40 000 €	Pour les salaires bruts entre 40 000 € et 90 000 €
+ 1200 €	+ 3 %
38 % des salariés concernés	Plafond : 2000 €
Soit entre 3 % et 5,9 % d'augmentation suivant le niveau de salaire.	Soit entre 2,2 % et 3 % d'augmentation suivant le niveau de salaire.

PRIME VERSÉE FIN NOVEMBRE 2022

1100 €

NETS

OU

800 €

BRUTS

Pour les rémunérations globales (salaire + variable) inférieures à 3 SMIC annuels bruts (environ 59 000€)

Pour les rémunérations globales (salaire + variable) comprises entre 3 SMIC annuels bruts et 90 000 €

LE DISPOSITIF PRO A

La CFDT vient de signer un accord dans la branche AFB (Association Française des Banques) sur le dispositif Pro A (accord du 23 juin 2022 relatif à la reconversion ou la promotion par alternance dans la Banque).

Il s'appliquera à tous les salariés des banques commerciales

(hors BPCE, CIC, Crédit mutuel et Crédit agricole qui dépendent d'autres branches).

LE DISPOSITIF PRO A, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce dispositif de **reconversion** ou de **promotion par l'alternance** concerne les salariés dont **le niveau d'étude est inférieur à bac+3**.

Il permet de se **réorienter** et de bénéficier d'une promotion par des actions de formation en alternance ou de validation des acquis de l'expérience.



EN QUOI SUIS-JE CONCERNÉ ?

Le paysage bancaire est impacté par des **restructurations**, des **plans de transformation** mais également par les **mutations technologiques** et la **digitalisation** des process. Les conséquences sur les organisations, les métiers, et les effectifs sont importantes et durables.

La plupart des métiers de demain n'existent pas encore et les salariés vont devoir s'adapter pour conserver leur emploi et éviter l'obsolescence de leurs compétences.

Si votre niveau d'étude est **inférieur à Bac+ 3**, vous pouvez vous saisir de ce nouvel instrument de formation dans une optique d'évolution, de réorientation professionnelle ou de co-construction de **projets qualifiants** avec votre employeur.

Être acteur de son parcours professionnel est important et fait partie des revendications portées par la CFDT depuis longtemps.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Vous devez échanger avec votre responsable des **ressources humaines** pour définir les contours de votre action de formation.

- ⇒ Un **avenant** à votre contrat de travail est établi pour préciser la durée et l'objet de la formation, le programme et ses objectifs, le calendrier et ses modalités d'organisation.
- ⇒ Ces actions de formation ou de validation des acquis de l'expérience peuvent se dérouler en tout ou partie :
 - ° pendant le temps de travail, avec maintien de la rémunération, ainsi que des avantages sociaux,
 - ° en dehors du temps de travail, avec votre accord écrit et dans le respect des dispositions légales et conventionnelles (sans dépasser une limite fixée par accord collectif d'entreprise ou, à défaut, sans dépasser 30 heures par salarié et par an).
- ⇒ Un **tuteur** est désigné, parmi les salariés qualifiés et volontaires, pour vous accompagner tout au long du parcours.
- ⇒ Vous bénéficiez de l'ensemble des mesures de **reconnaissance des diplômes** prévus par votre convention collective et les accords de branche, ainsi que d'une priorité dans l'examen de votre candidature à une mobilité interne, sur un emploi correspondant aux compétences acquises dans le cadre de la Pro-A.

A ce jour, nous sommes en attente des dispositions pour son application dans l'entreprise. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons plus.



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON

ON SE BAT.



TU GAGNES.

RELATIONZ-NOUS.COM



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCEO



Jean-Louis GARLATTI



**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Gilles GAUTHIER



Marie-Christine GERFAUD



Alain LEGOEUIL



Samira MOANDA



Pierre RIVIÈRE



QUELLES RÉOLUTIONS POUR BIEN TERMINER L'ANNÉE ?

Prendre soin de soi, tout au long de l'année, c'est possible !

L'offre [WeCare](#), mise en place par RHG en partenariat avec la médecine du travail, rassemble l'ensemble des **dispositifs santé et bien-être du Groupe**.

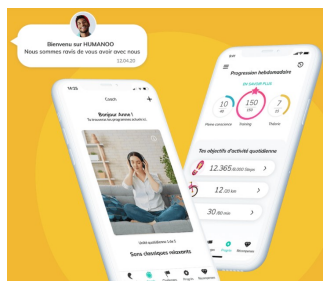
En juin dernier s'est tenue la **semaine de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)**.

Si vous n'avez pas pu y participer, vous pouvez toujours regarder l'inspirante intervention du **Dr Saldmann** dans Echonet ([WeCare](#)) : « Découvrez comment booster la force de votre mental et votre santé ! »



Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici quelques ingrédients pour y accéder :

- ⇒ **Consacrer du temps** à des choses utiles pour vous, pour donner du sens à votre vie. D'ailleurs, qu'est ce qui vous anime en ce moment ?
- ⇒ Oser **sortir de votre zone de confort** : on apprend en étant confronté à des situations inhabituelles qui stimulent le cerveau et entretiennent son bon fonctionnement.
- ⇒ Faire **30 minutes d'activité physique** et **15 minutes de méditation par jour**. L'activité physique limite les effets négatifs de la sédentarité, notamment les troubles musculosquelettiques. Et pour la méditation ? Elle permet de se recentrer et de prendre du recul.
- ⇒ Pratiquer le **jeûne séquentiel** : laisser l'appareil digestif au repos pendant 16 heures est un moyen simple pour être en meilleure santé physique et mentale. Pourquoi ? Etant moins sollicité, le corps peut mieux se régénérer.



Connaissez-vous l'[appli Humanoo](#) proposée par RHG ? Elle vous aidera en fonction de vos besoins et objectifs personnels à garder l'équilibre...



Vous disposez aussi d'un ensemble de guides sur la page [We Care - Les Guides Santé & Bien-être - Echonet mobile](#), par exemple sur l'exposition aux écrans, la nutrition, la vaccination ...



Élodie ROBERT



Céline SANCHEZ



Silvio SEGHINI



Isabelle VOLMERINGER



Mail : [PARIS IRP CFTD CEPF](#)

- Tel : 01 53 31 66 84

